Vos coordonnées

Coordonnées de votre ancien bailleur

Objet : demande de restitution du dépôt de garantie

Madame, Monsieur,

J’ai été locataire au (**adresse**) du **(date de début de location)** au **(date de fin de location)**.

L’état des lieux de sortie a eu lieu le (**date**).

A ce jour, vous ne m’avez toujours pas restitué mon dépôt de garantie de \_\_\_\_\_ €.

Pourtant, l’état des lieux de sortie ne mentionne aucune dégradation (**si tel est le cas**).

Je vous rappelle qu’au regard de l’*article 22 de la loi du 6 Juillet 1989*, le dépôt de garantie doit être restitué dans un délai d’1 mois suivant la remise des clés, et que toute retenue doit être dûment justifiée.

Je vous rappelle également que le montant dû doit être majoré d’une somme égale à 10 % du loyer hors charges pour chaque mois de retard.

Par conséquent, je vous remercie de bien vouloir me rembourser le dépôt de garantie versé à l’entrée des lieux dans les meilleurs délais.

A défaut, je serai dans l’obligation de faire valoir mes droits devant la juridiction compétente.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l’expression de ma considération distinguée.

Signature